

Nous sommes également intéressés à développer un volet à l'intérieur du Programme Afrique 2000 pour promouvoir le jumelage de centres urbains. De tels jumelages viseraient à impliquer non seulement les administrations municipales canadiennes, mais aussi à encourager par leur entremise la concertation des apports du secteur privé, des écoles, et des organismes à but non lucratif oeuvrant au sein de ces municipalités.

Il y a aussi, par exemple, le projet d'appui technique à la Commune de Douala au Cameroun. Une personne-ressource canadienne, expérimentée dans le domaine des services techniques municipaux, a pu travailler sur place et faire bénéficier ses collègues camerounais de sa compétence.

L'ACDI a également octroyé des fonds pour appuyer un programme de la Fédération canadienne des municipalités dans 14 villes chinoises. Le programme touchera à la formation dans la planification et le développement des municipalités, le commerce international et l'investissement étranger. Des municipalités de tout le Canada auront l'occasion de mettre leurs propres compétences à contribution dans ce projet très particulier.

Voici donc quelques exemples de ce qui peut être fait pour ouvrir le dialogue et, par là-même, commencer à relever le défi gigantesque qui se présente à nous.

Il est évident qu'un tel défi ne relève pas des seuls gouvernements. Tous les intervenants du secteur privé, institutionnel, bénévole, et gouvernemental canadiens doivent participer. C'est ainsi que nos efforts seront plus efficaces.

La qualité et la pertinence du colloque qui a lieu, ici à Québec, est le fruit d'une telle coopération.

A l'expertise internationale de l'AIMF, vous avez su ajouter l'expérience et les connaissances du secteur privé québécois, de l'Union des municipalités du Québec, de l'Association des directeurs généraux municipaux du Québec, de l'Ecole nationale d'administration publique ainsi que de plusieurs ministères du gouvernement du Québec.

Vous avez également enrichi cet effort concerté québécois en vous rendant sur le terrain consulter et vérifier auprès des intervenants urbains et africains la pertinence de votre travail de planification. Ce souci du détail, et la recherche de ce que nous avons de mieux et de plus pertinent à offrir, sont, non seulement, garants du succès de ce colloque, mais sont également un exemple de la façon dont il faut procéder si nous voulons apporter une aide efficace.

L'ACDI cherche à encourager ce bassin de bonne volonté, de ressources et d'expertise. Elle est ouverte à toute nouvelle stratégie qui aidera à relever le défi posé par l'urbanisation du Tiers Monde.

Je vous remercie.